



Volontariat et bénévolat : adresses utiles en Bretagne

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux autres, vous investir dans une cause d'intérêt général, le volontariat et le bénévolat sont des moyens de mettre vos compétences et votre engagement au service des associations culturelles, sportives ou à but social... S'engager dans le volontariat ou le bénévolat, c'est aussi choisir les valeurs, les causes dans lesquelles on souhaite s'investir et qui correspondent à vos aspirations.

Vous pouvez également militer dans un syndicat, un parti politique, un comité de chômeurs...

Pour savoir comment devenir bénévole, comment devenir volontaire, quelles différences de statuts, comment fonctionnent ces deux modes d'engagement : consultez la fiche nationale Actuel CIDJ 5.61 "Volontariat et bénévolat"

SOMMAIRE

- 1- Le bénévolat - Où s'informer
- 2- Associations de bénévoles
- 3- Devenir volontaire - le Service Civique

A CONSULTER :

www.francebenevolat.org
www.tousbenevoles.org
www.associations.gouv.fr / documentation / les guides pratiques

www.service-civique.gouv.fr

Le volontariat international

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26

Les chantiers de jeunes bénévoles

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.611

Créer une association

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.631

1. Le bénévolat - Où s'informer

1.1 France bénévolat

France Bénévolat Côtes-d'Armor

12 rue Gustave Eiffel
22000 Saint-Brieuc
07 82 02 43 29
-> benevolat22@gmail.com
-> saint-brieuc.francebenevolat.org/

France Bénévolat Finistère

Antenne de Brest
6 rue Pen ar Créach
29200 Brest
02 98 45 48 97
-> francebenevolatbrest@orange.fr

France Bénévolat Ille et Vilaine

6 cours des Alliés
35000 Rennes
02 99 85 83 16
-> benevolat.35@orange.fr
-> ille-et-vilaine.francebenevolat.org

France Bénévolat Morbihan

Centre de Lorient
12 rue Colbert
56100 Lorient
02 97 84 09 26
-> francebenevolat56@gmail.com

1.2 Les Centres de ressources et d'information sur les bénévoles (CRIB)

Ils informent les bénévoles des associations sportives, et apportent un soutien à la vie associative en matière d'organisation, de gestion, de formations.

Centre de ressources et d'informations des bénévoles des Côtes-d'Armor (CRIB)

89 Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
02 96 94 69 21
-> crib22@laligue22.org
-> www.laligue22.org

Centre de ressources et d'informations des bénévoles du Finistère (CRIB)

4 rue Anne Robert Jacques Turgot
29000 Quimper
02 98 98 75 52
-> cdos29@maisondessports29.fr
-> www.finistereolympique.com
Contact : Michelle Le Draoulec : 02 98 98 75 52
-> crib29@maisondessports29.fr





Centre Départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine (CDOS)

Centre de ressources

13 bis avenue de Cucillé
35065 Rennes Cedex
02 99 54 67 67
-> cdos35@wanadoo.fr
Contact : Cécile Mauny - 02 99 84 41 34
-> cecilemauny@franceolympique.com

Centre de ressources et d'informations des bénévoles du Morbihan (CRIB)

Maison du sport

8 impasse Surcouf
56450 Theix
02 97 63 48 15

1.3 Les Délégués Départementaux à la Vie Associative (DDVA)

Les délégués départementaux à la vie associative (DDVA) des Directions départementales de la cohésion sociale peuvent vous informer sur le bénévolat dans le cadre associatif. Ils diffusent notamment le livret du bénévole, le portefeuille de compétences pour les bénévoles et le guide du bénévolat à l'usage des dirigeants associatifs. Trois documents disponibles gratuitement et qui répondent aux questions que peuvent se poser les bénévoles et les associations.

Ces documents sont téléchargeables sur le site [www.associations.gouv.fr / documentation](http://www.associations.gouv.fr/documentation)

Les DDCS peuvent également vous renseigner sur le Fonds de développement pour la vie associative (FDVA), subventions aux associations pour la formation des bénévoles (voir fiche Actuel Bretagne 5.631 - Créer et animer une association).

Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes-d'Armor (DDCS)

1 place du Général de Gaulle- CS 32370
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 62 08 09
-> ddcscotes-darmor.gouv.fr
Contact : Délégué Départemental à la Vie Associative : Hervé Le Deuff - 02 96 62 83 72
-> hervé.le-deuff@cotes-darmor.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère (DDCS)

Maison départementale des sports
4 rue Anne-Robert-Jacques Turgot- CS 21019
29196 Quimper Cedex
02 98 64 99 00
-> ddcscfinistere.gouv.fr
-> www.finistere.gouv.fr
Contact : Coordination : Mme Anne-Marie MARTEVILLE
02.98.64.99.29
-> anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine (DDCSPP)

Pôle cohésion sociale
15 avenue de Cucillé- CS 90000
35919 Rennes Cedex 9
02 99 59 89 00
-> ddcspille-et-vilaine.gouv.fr
Contact : Délégué Départemental à la Vie Associative : Nicolas Parquic - 02 99 28 36 38 - 02 99 28 36 24 (secrétariat)
-> nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr

Direction départementale de la cohésion sociale du Morbihan (DDCS)

32 boulevard de la Résistance - CS 62451
56019 Vannes Cedex
02 22 07 20 20
-> ddcsmorbihan.gouv.fr
-> www.morbihan.pref.gouv.fr
Contact : Vie Associative : 02 22 07 20 20
-> ddcsmorbihan.gouv.fr

CRIJ BRETAGNE – Le 4bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – contact@crij-bretagne.com

2. Associations de bénévoles

Vous trouverez, ci-dessous, des contacts d'associations agissant dans différents domaines et cherchant régulièrement des bénévoles.

2.1 Aide aux personnes en difficulté psychologique

Lueur d'Espoir SOS dépression 35

7 place de Torigné
35200 Rennes
-> lueur_d-espoir@orange.fr
-> sosdepression35.free.fr
Accueil et écoute des personnes dépressives.

SOS Amitié Région de Brest

BP 11218
29212 Brest cedex 1
-> sos-amitie-brest@sfr.fr
-> www.sos-amitie.org
Écoute téléphonique dans l'anonymat et aide à la personne en détresse.
Prendre contact par courrier ou par mail pour devenir bénévole

SOS Amitié Région de Rennes

BP 70837
35008 Rennes Cedex
-> sosamitierennes@wanadoo.fr
-> www.sos-amitie.org
Aide psychologique par téléphone ou par internet (tchat). Prendre contact par courrier ou par mail pour les candidats à l'écoute bénévole

2.2 Aide aux personnes en situation de handicaps ou atteintes de maladies rares

Ces collectifs regroupent des associations de malades ou de personnes en situation de handicaps. Elles ont pour vocation l'information sur les handicaps et les maladies, l'entraide, le développement d'actions interassociatives afin de faire connaître les différentes maladies et handicaps auprès du grand public.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF)

L'association intervient auprès des personnes en situations de handicap pour améliorer leur qualité de vie et rompre leur isolement en les accompagnants dans leurs tâches quotidiennes ou en les accompagnants lors de séjours de vacances.

Délégation des Côtes d'Armor

1 avenue du Chalutier sans pitié
22190 Plérin
02 96 33 00 75
-> dd.22@apf.asso.fr
-> apf22.blogs.apf.asso.fr

Délégation du Finistère nord

87 rue de Gouesnou
29200 Brest
02 98 42 07 70
-> dd.29@apf.asso.fr
-> www.apf29.fr

Délégation du Finistère sud

65 rue de Bénodet
29000 Quimper
02 98 90 06 10
-> apf29.sud@wanadoo.fr
-> www.apf29.fr





Délégation d'Ille et Vilaine

40 rue Danton
35700 Rennes
02 99 84 26 66
-> dd.35@apf.asso.fr
-> www.apf35.com

Délégation du Morbihan

8 rue des Frères Lumière
56000 Vannes
02 97 47 14 62
-> dd.56@apf.asso.fr
-> dd56.blogs.apf.asso.fr

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES DU FINISTERE (CAPH 29)

1 C rue Félix Le Dantec
29018 Quimper cedex
02 98 90 01 46
-> caph.29@orange.fr
Rassemble et représente les associations de personnes
handicapées (tous types de handicaps) sur le Finistère.

COLLECTIF HANDICAP 35

31 boulevard du Portugal
35200 Rennes
09 75 41 68 07
-> contact@collectifhandicap35.org
-> www.collectifhandicap35.org
Regroupe 48 associations sur le département représentant toutes
les familles de handicaps (visuel, auditif, intellectuel et psychique,
moteur, troubles du langage). Il est un lieu d'analyse des besoins
et force de propositions et d'incitation dans le domaine du
handicap.

L'ALLIANCE MALADIES RARES

Antenne Bretagne
122 B rue de l'Alma
35000 Rennes
02 30 83 70 07
-> ginettevolf@gmail.com
-> www.alliance-maladies-rares.org/
Regroupe les associations d'aide aux personnes atteintes de
maladies rares.

MAISON ASSOCIATIVE DE LA SANTE

7 rue de Normandie
35000 Rennes
02 99 53 48 82
-> maisonsante@orange.fr
-> www.maisondelasante.com
Lieu d'accueil et d'information qui regroupe 64 associations de
santé afin de les faire connaître auprès du grand public. Développe
les relations entre les associations et forme les bénévoles pour
renforcer leur qualité de soutien auprès des usagers.

UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES (UNAFAM)

4 avenue d'Italie
35200 Rennes
02 99 53 88 93
-> bretagne@unafam.org
-> www.unafam.org/-Bretagne-.html
L'association accueille, soutient et informe les familles confrontées
aux troubles psychiques d'un des leurs.

2.3 Aide aux personnes âgées et aux personnes hospitalisées

Pour connaître les associations et groupes à la recherche de
bénévoles pour réaliser des visites, animer des activités... après de
personnes âgées ou hospitalisées, contacter la MDPH (Maison
Départementale des Personnes Handicapées) de votre
département -> www.mdpf.fr
Les mairies, maisons de retraites ou hôpitaux proches de chez
vous peuvent également vous renseigner

ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES DES HOPITAUX DE RENNES ET SA REGION (ABHR)

2 rue de l'Hôtel Dieu CS 26419
35064 Rennes cedex
02 99 87 30 25
-> recrutementabhr35@gmail.com
-> http://abhr-asso.blogspot.com
Favoriser le mieux-être des hospitalisés par le prêt de livres, de
CD, par la lecture à voix haute, le conte, la musique

BIBLIOTHEQUE DES HOPITAUX DE BREST ET SA REGION (BHBR)

Hôpital Morvan CHRU de Brest - 5 avenue Foch
29200 Brest
02 98 22 38 49
-> bhbr@chu-brest.fr

ASSOCIATION VISITES DE MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS (VMEH)

Fédération nationale regroupant 84 associations pour 470
antennes locales. L'association VMEH forme et encadre des
visiteurs bénévoles qui vont à la rencontre des personnes âgées,
handicapées ou hospitalisées. Leurs proposent des activités, leurs
accordent du temps afin de combattre l'isolement et l'ennui.

Bureau départemental des Côtes d'Armor

22000 Saint-Brieuc
-> www.vmeh-national.com
Contact : Jean Marie Godin (secrétaire)

Bureau départemental d'Ille-et-Vilaine

35000 Rennes
Claude Malecot (président)
02 99 56 15 74
-> claudemalecot@neuf.fr

Bureau départemental du Finistère

29000 Quimper
02 98 91 72 78
-> vmeh29@yahoo.fr
Contact : Marie-Françoise Dagorn (présidente)
02 98 91 72 78
-> vmeh29@yahoo.fr

Bureau départemental du Morbihan

56100 Lorient
-> vmeh56@ch.bretagne-sud.fr
Contact : Marlène Thébaud (présidente)
02 97 65 43 85

LES BLOUSES ROSES

L'association intervient dans différents services hospitaliers afin de
proposer des animations et de distraire les malades de tout âge,
du bébé à la personne âgée
-> www.lesblousesroses.asso.fr

Comité de Saint-Brieuc

10 rue Marcel Proust
22000 Saint-Brieuc
06 44 34 21 94
-> armorblousesroses@gmail.com



Comité de Brest

2 avenue Foch - Maison des usagers
29609 Brest Cedex
02 98 22 35 12
-> blouesrosesbrest@yahoo.fr

Comité de Rennes

16 boulevard de Bulgarie - BP 90347
35203 Rennes Cedex 2
06 83 20 88 84
-> br.rennes@gmail.com

Comité de Vannes

20 boulevard Général Maurice Guillaudot BP 70555
56017 Vannes Cedex
06 43 57 93 76
-> blouesrosesvannes@yahoo.fr

REVES DE CLOWN BRETAGNE

Siège régional

50 rue Louis Braille
56100 Lorient
02 56 54 17 81
-> contact@revesdeclown.org
-> www.revesdeclown.org/

L'association fait intervenir des clowns professionnels, formés pour visiter les enfants en milieu hospitalier. Les bénévoles pourront participer à la vie de l'association : ambassadeur locale de l'association, participation à des manifestations pour faire connaître les activités de l'association (stands sur événements sportifs et culturels...).

2.4 Aide aux gens du voyage

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE-ET-VILAINE (AGV 35)

9 rue François Tanguy Prigent
35000 Rennes
02 23 27 04 35
-> contact@agv35.fr
-> www.agv35.fr

Accueil, aide et accompagnement scolaire des enfants sur les terrains d'accueil des gens du voyage.

ITINERANCE

89 boulevard Edouard Prigent BP 30329
22003 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 60 86 40
-> asso.itinerance22@wanadoo.fr
-> itinerance22.fr
Accueil et aide aux gens du voyage

2.5 Soutien scolaire

A Rennes et à Brest, la Ligue de l'Enseignement vous informe sur les associations proposant de l'accompagnement à la scolarité et forme les accompagnateurs bénévoles (ce sont les associations qui inscrivent leurs bénévoles).

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT D'ILLE-ET-VILAINE FEDERATION D'ILLE-ET-VILAINE

45 rue du Capitaine Maignan
35000 Rennes
02 99 67 10 67
-> fede35@ligue35.org
-> www.laligue35.org
Mathilde Roussel
-> mathilde.roussel@ligue35.org

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU FINISTERE

61 rue de Pen Ar Menez
29200 Brest
02 98 02 18 47
-> contact@fol29.org
-> www.laligue-fol29.org

2.6 Associations d'étudiants

L'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) est une association d'Education Populaire qui agit pour développer l'engagement solidaire des étudiants et lutter contre les exclusions sociales, notamment par le biais de l'accompagnement scolaire.

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV RENNES)

8 rue de Quercy
35000 Rennes
02 99 65 75 82
-> rennes@afev.org
-> www.afev-rennes.asso35.fr

ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (AFEV)

45 rue Albert-Thomas
29200 Brest
02 98 01 13 93

2.7 Aide aux étrangers

UTOPIA 56

Maison des associations - Cité Allende- CS 48
56100 Lorient
-> utopia56.asso@gmail.com
-> www.utopia56.com/fr

Vous trouverez également dans la fiche Actuel Bretagne 5.57 - **Séjour et travail des étrangers : adresses utiles en Bretagne**, notamment au chapitre 4 la liste des associations de solidarité et de défense des droits des étrangers.

2.8 Droits de l'homme, mouvements de la paix, discriminations

Voir les fiches Actuel Bretagne :

5.511 - **Droits humains et mouvements pour la paix : adresses utiles en Bretagne**,
5.51 - **S'informer, se défendre contre les discriminations en Bretagne**,
5.53 - **Droits et protection des jeunes**

Vous y trouverez les contacts de SOS racisme, Amnesty international, la Ligue des droits de l'homme, SOS enfance en danger...

2.9 Aide aux femmes en difficultés

Vous trouverez dans la fiche Actuel Bretagne 5.31 - **Centres d'information, associations et services d'aide aux femmes : adresses utiles en Bretagne**, la liste des associations de solidarité et de défense des droits des femmes.

2.10 Aide aux personnes en difficultés sociales

Vous trouverez dans la fiche Actuel Bretagne 5.52 - **Aide aux personnes en difficulté en Bretagne** la liste des associations de solidarité telles que Emmaüs, le Secours Populaire, les Resto du coeur...





2.11 Action humanitaire internationale

Voir fiche Actuel Bretagne 5.144 - **Economie solidaire et systèmes d'échanges en Bretagne**, notamment le chapitre sur les acteurs dans les échanges Nord Sud

2.12 Aide à l'organisation d'événementiel

Les festivals travaillent généralement avec de nombreux bénévoles, pour retrouver leur contact, consultez la fiche **Les festival en Bretagne**

2.13 Protection de la nature et des animaux

Voir fiche Actuel Bretagne 5.504 - **Défense de l'environnement et protection animale en Bretagne**

3. Devenir volontaire - le Service Civique

Le Service Civique (également appelé « Engagement de service civique ») permet de s'engager, de façon volontaire et pour une période déterminée, au service d'une mission d'intérêt général, en France ou à l'étranger.

POUR QUI ?

- Jeunes de 16 à 25 ans de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'espace économique européen. Les jeunes originaires d'autres pays doivent justifier d'un an de résidence régulière en France et être détenteur des documents prérequis.
- Pas de conditions de diplôme. Pour les 16-18 ans, missions adaptées, autorisation parentale.

DUREE

Les missions doivent se réaliser sur une période de 6 à 12 mois, au moins 24h par semaine. S'il est possible d'accomplir un service civique en étant étudiant ou salarié, sachez cependant que c'est un engagement soutenu.

LES MISSIONS

Elles s'effectuent auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale, d'une mutuelle, d'un organisme public (collectivités locales, établissements publics ou administrations de l'Etat).

Plusieurs thématiques sont proposées : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sports.

DANS QUELLES CONDITIONS ?

- Indemnité mensuelle de 473,04 € versée au volontaire par l'Etat ainsi que 107,59 € versé par l'organisme d'accueil en nature ou en espèce. (Complément de 107,68 € si bénéficiaire ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur à partir du 5ème échelon).
- Protection sociale de base et accès à une complémentaire à tarif préférentielle ou droit à la CMU-C. Cotisation pour la retraite mais pas pour l'assurance chômage
- Accompagnement du volontaire et préparation dans la réalisation de la mission, appui à la réflexion sur son projet d'avenir.
- Formation : PSC1, formation civique et citoyenne.

COMMENT TROUVER UNE MISSION ?

Consultez le site du Service civique et inscrivez-vous pour prendre connaissance des modalités et des offres de mission :

-> www.service-civique.gouv.fr

En dehors des offres de mission sur le site, si vous avez des contacts avec une association intéressée pour vous accueillir, informez-la des démarches à effectuer :

-> www.service-civique.gouv.fr/organismes

CRIJ BRETAGNE – Le 4bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – contact@crij-bretagne.com

Elle doit déposer une demande d'agrément et peut prendre conseil auprès des DDCS ou de la DRJSCS

COTES-D'ARMOR

Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes-d'Armor (DDCS)

1 place du Général de Gaulle - CS 32370
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
02 96 62 08 09

-> ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Contact : 02 96 62 83 72 (Hervé Le Deuff) ou 02 96 62 83 30 (Lysiane Postic,)

-> herve.le-deuff@cotes-darmor.gouv.fr

-> lysiane.postic@cotes-darmor.gouv.fr

-> www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/ / Politiques publiques / Cohésion sociale / Vie associative / Service civique

FINISTERE

Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère (DDCS)

Maison départementale des sports
4 rue Anne-Robert-Jacques Turgot - CS 21019
29196 Quimper Cedex
02 98 64 99 00

-> ddcs@finistere.gouv.fr

-> www.finistere.gouv.fr

Contact : 02 98 10 24 11, Brigitte Lozac'h

-> brigitte.lozac'h@finistere.gouv.fr

-> www.finistere.pref.gouv.fr/ / Politiques publiques / Jeunesse, sport et vie associative / Politiques en faveur de la jeunesse / Service Civique

ILLE-ET-VILAINE

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine (DDCSPP) Pôle cohésion sociale

15 avenue de Cucillé - CS 90000
35919 Rennes Cedex 9
02 99 59 89 00

-> ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr

Contact : Nicolas Parquic - 02 99 28 36 38 - 02 99 28 36 24 (secrétariat)

-> nicolas.parquic@ille-et-vilaine.gouv.fr

MORBIHAN

Direction départementale de la cohésion sociale du Morbihan (DDCS)

32 boulevard de la Résistance - CS 62451
56019 Vannes Cedex
02 22 07 20 20

-> ddcs@morbihan.gouv.fr

-> www.morbihan.pref.gouv.fr

Contact : 02 56 63 71 52 ou 02 56 63 71 37

-> ddcs-service-civique@morbihan.gouv.fr

-> www.morbihan.gouv.fr/ / Politiques publiques / Citoyenneté / Service civique

A noter : pour les plus de 25 ans, il est possible de réaliser un « volontariat de service civique » sur une mission d'intérêt général de 6 à 24 mois dans une association ou une fondation d'utilité publique, financé par l'organisme d'accueil.

Plus d'informations sur www.service-civique.gouv.fr/ / Qu'est-ce que le service civique..

D'autres formes de volontariat civil sont également possibles :

- Service Volontaire Européen (SVE)
- Volontariat de solidarité international (VSI)
- Volontariat International en Entreprise (VIE),
- Volontariat International en Administration (VIA),
- ...

Pour en savoir plus, consultez la fiche Actuel CIDJ 5.61

« **Volontariat et bénévolat** » et les fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.26 « **Le volontariat international** ».